



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité

**État-major des Armées
État-major de zone de défense de Metz
Division appui des formations**

Metz, le 27 JAN. 2022
N° 500384 /ARM/EMA/EMZD Metz
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP VILLE DE MACON

- 2 FEV. 2022

Service de l'Urbanisme,
de l'Accessibilité
et de l'Habitat

Le général de corps d'armée Alexandre d'ANDOUQUE de SÉRIÈGE,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le maire de Mâcon.

OBJET : PLU arrêté – Mâcon (71).

RÉFÉRENCE : lettre du 17 décembre 2021.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez consulté pour avis à propos du plan local d'urbanisme de Mâcon, arrêté par délibération du conseil municipal en date du 13 décembre 2021.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'émetts un avis favorable à ce document d'urbanisme arrêté.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,
le colonel (T) Dominique LAMBERT,
commandant la division appui des formations

VILLE DE MACON		
ARRIVÉE COURRIER		
C. POST.		
N° 64	31 JAN. 2022	A.R.
Original :	Copies :	
PDA	DOR DA E. HARECHAL	

LISTE DE DIFFUSION



DESTINATAIRES :

- Mairie de MACON;
- ESID Metz.

COPIES :

- COMBdD Besançon ;
- USID Besançon.

Le Général de corps armées commandant en chef le 1^{er} Corps Armé
Général de corps armées commandant en chef le 1^{er} Corps Armé
Général de corps armées commandant en chef le 1^{er} Corps Armé
Général de corps armées commandant en chef le 1^{er} Corps Armé
Général de corps armées commandant en chef le 1^{er} Corps Armé
Général de corps armées commandant en chef le 1^{er} Corps Armé

OBJET : P.U. suite à l'ordonnance (P.U.)
REFFÉRENCE : avis de l'ordonnance (P.U.)

VILLE DE BESANCON	
ARRIVÉE COURRIER	
C. POST	
N°	31 JAN 2022
A.R.	
Original	Copies